« « La réussite de l'Europe sera la réussite de la France » Yves POZZO DI BORGO, Sénateur de Paris »

19/11/2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Participation de la France au budget de l'Union européenne : Yves POZZO DI BORGO, Sénateur de Paris : *« La réussite de l'Europe sera la réussite de la France »*

Yves Pozzo di Borgo, sénateur de Paris, est intervenu dans le cadre du débat annuel sur la contribution française au financement de l'Union européenne. « Pour la première fois, ce débat a lieu dans le prolongement de la discussion générale du PLF. C'est une bonne manière de mettre en avant l'importance des relations entre notre pays et l'UE » s'est félicité le sénateur. Yves Pozzo di Borgo a rappelé l'urgence pour l'Europe à adopter le texte sur le PNR – Passenger Name record.

Yves Pozzo di Borgo a souligné que dans le contexte des attentats de vendredi dernier *« Plus que jamais, nous avons besoin d'une Europe forte et qui s'engage pour l'avenir ».*

La création de postes supplémentaires dans la police, la gendarmerie, la justice et les douanes, et l'annulation de la suppression de 9 200 postes de militaires prévues entre 2017 et 2019 proposées par le Président de la République impliquent que *« nous ne respecterons pas nos engagements européens ».* Pour le sénateur, ces dépenses nouvelles *« auraient pu être évitées, si les gouvernements successifs avaient eu le courage d'aller plus loin dans les réformes structurelles. De vraies réformes des retraites et sur le temps de travail, que nous attendons toujours, auraient permis de dégager des marges de manœuvres essentielles en termes humains pour notre administration ».*

Le sénateur a également évoqué la question d'une Europe de la Défense : *« la France seule ne pourra pas se battre contre Daesh en Syrie. Pour la première fois, l'article 42 alinéa 7 du traité européen va s'appliquer à la demande de la France. Nous espérons que cela ne se résumera pas à quelques aides formelles mais sera le début d'une véritable Europe de la défense ».*

Yves Pozzo di Borgo a rappelé que le Sénat a voté deux résolutions européennes concernant notamment le Passenger Name record (PNR) au mois de mars dernier *« L'échange des fichiers de passagers aériens est une mesure essentielle à la lutte contre le terrorisme. Pourtant il semble que le Parlement européen laisse s'enliser ce projet »* déplore le sénateur qui demande à ce que le Parlement européen prennnes ses responsabilités et que l'Europe adopte rapidement ce texte.

« La réussite de l'Europe sur les plans de l'économie, de la défense et de l'environnement sera la réussite de la France » a conclu le sénateur.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC